



# Écoles Municipales de Sport

Saison 2022/2023

**BRIVE**



**DIRECTION DES  
SPORTS**

05 55 18 15 90

sports@brive.fr



# sommaire

Écoles Municipales de Sport | saison 2022-2023

## 02

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

*Pour qui ?  
Quand ?  
Comment s'inscrire ?  
Les documents nécessaires pour l'inscription*

## 03

### QUELLE FORMULE ?

*Schéma explicatif*

## 04

### LES EMS "CLASSIQUES"

*Les tarifs  
Le programme*

## 06

### LES LUNDIS DÉCOUVERTES

*Les tarifs  
Le programme*

## 08

### LES MERCREDIS SPORTIFS

*Les tarifs  
Le programme*

## 10

### EMS À LA BASE SPORTIVE DU CAUSSE

*Les tarifs  
Le programme*

## 11

### ANNEXES

*Questionnaire de santé  
Le Pass'Sport*

## Inscriptions : à partir du mardi 30 août 2022 – 17h

*Début des cours à partir du lundi 12 septembre 2022*

*sauf pour ÉQUITATION : début des cours la semaine du 4 octobre et  
les SPORTS DE GLACE : début des cours la semaine du 19 septembre.*

### POUR QUI ?

Suivant les disciplines, pour les enfants nés à partir de 2018, les adolescents et les adultes.

### QUAND ?

Les cours ont lieu de septembre à juin (pas de cours pendant les vacances scolaires).

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **mardi 30 août 2022, 17h** :

- par **internet** sur le [www.brive.fr](http://www.brive.fr) (possibilité de créer à l'avance son compte utilisateur) ;
- par **guichet**, à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, rue Charles Teyssier, **de 17h à 19h**.

### Les documents nécessaires pour l'inscription :

En plus d'un moyen de paiement (carte bancaire uniquement),

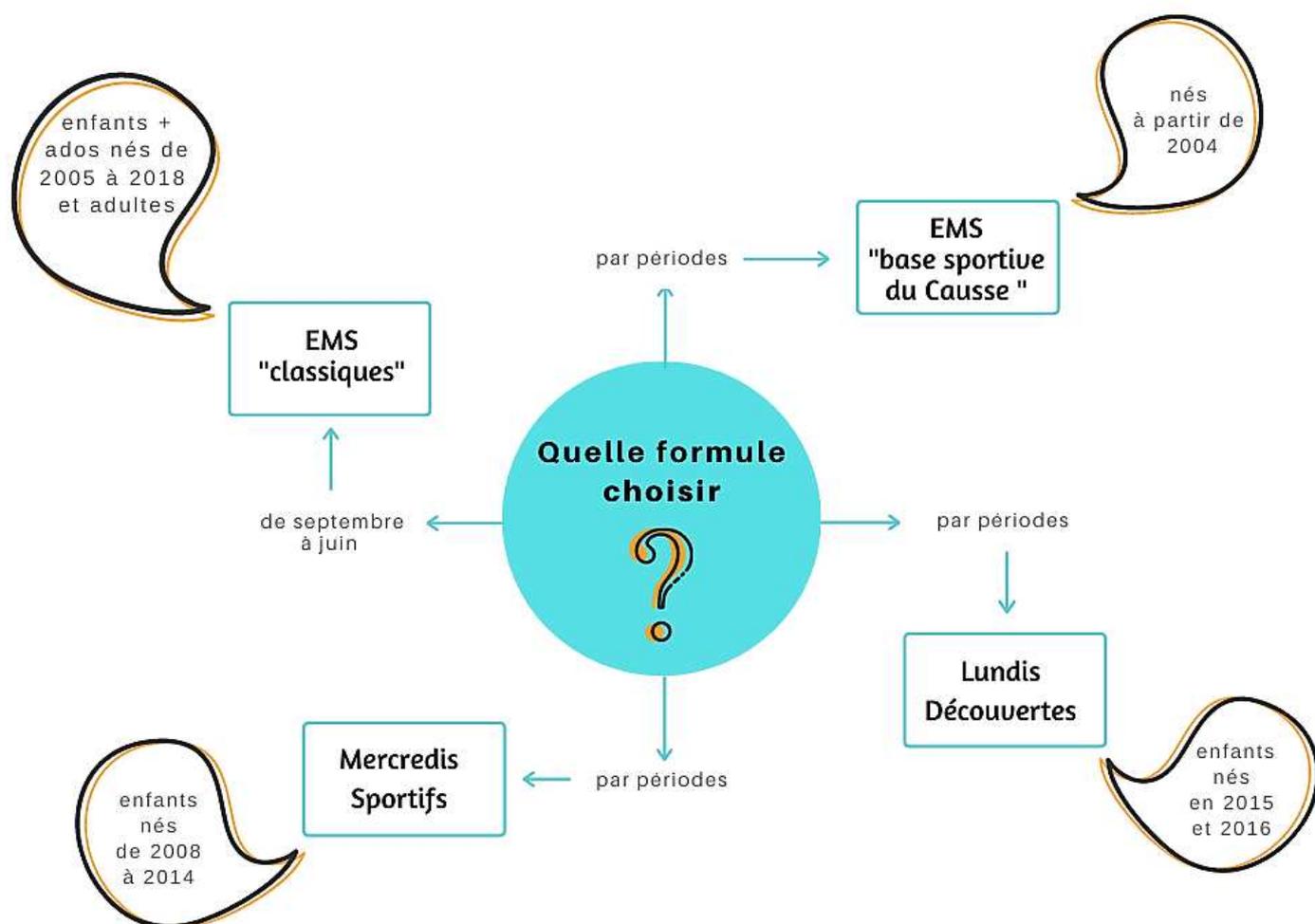
#### 1) Documents à fournir scannés au moment de l'inscription :

- livret de famille (pour l'inscription d'enfants) ;
- justificatif de domicile ;
- avis d'imposition.

#### 2) Documents à fournir à l'éducateur pour le 1<sup>er</sup> cours :

- questionnaire de santé de l'enfant rempli (*questionnaire en annexe*) ;
- attestation d'assurance responsabilité civile (*il est conseillé de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages auxquels peuvent exposer les activités pratiquées*).

## QUELLE FORMULE ?



## 1) Les Écoles Municipales de Sport (EMS) « classiques »

Animées par des éducateurs sportifs diplômés, elles permettent de s'initier, le temps d'une saison sportive (de septembre à juin), à une activité physique avant de rejoindre une association ou un club sportif de la ville. Suivant les disciplines, elles sont ouvertes aux enfants nés à partir de 2018, aux adolescents et aux adultes.

### Les tarifs des EMS « classiques » :

		EMS « classiques » (pour la saison sportive)
contribuables brivistes	imposables	61,50 €
	non imposables	41,00 €
contribuables non brivistes	imposables	83,00 €
	non imposables	63,00 €

Écoles se déroulant à la Base sportive du Cause		EMS « classique » (pour la saison sportive)
contribuables "Agglo"	imposables	61,50 €
	non imposables	41,00 €
contribuables "non Agglo"	imposables	83,00 €
	non imposables	63,00 €





## ÉCOLES MUNICIPALES DE SPORT « CLASSIQUES » 2022/2023

DISCIPLINES	POUR QUI	JOUR DE PRATIQUE	HORAIRES DE PRATIQUE	LIEUX DE PRATIQUE
AVIRON HANDISPORT (1)	2011 et +	Lundi	15h à 17h	Base sportive du Causse (Lissac)
BASKET	2012 à 2014	Mercredi	11h15 à 12h15	Gymnase de Bouquet
EQUITATION	2015 et 2016	Jeudi	17h30 à 18h30	Éperon des Crêtes
	2013 et 2014	Mardi		
	2011 et 2012	Mardi	18h30 à 19h30	
ESCALADE	2009 à 2013	Mercredi	14h à 15h30	Gymnase Lavoisier
GOLF (2)	2007 / adultes	Lundi	14h à 15h	Golf de Planchetorte
		Mardi	11h à 12h	
		Jeudi	11h à 12h	
		Vendredi	15h à 16h	
HOCKEY sur Glace (3)	2012 à 2018	Lundi	18h à 19h	Patinoire municipale
	2010 à 2018	Samedi	17h à 18h	
NATATION	2014 à 2016	Mercredi	14h à 14h30	Piscine municipale
PATINAGE (3)	2016 à 2018	Mardi	18h à 19h	Patinoire municipale
	2012 à 2015	Vendredi		
	2016 à 2018	Jeudi	17h à 18h	
	2012 à 2015	Mercredi	18h à 19h	
PELOTE BASQUE	2013 à 2016	Lundi	18h à 19h	Fronton municipal
	2008 à 2012	Lundi	19h à 20h	
AVIRON VTT BIATHLON (4) ESCALADE	2005 à 2011	Mercredi	14h à 16h	Base sportive du Causse (Lissac)

(1) Aviron Handisport : contacter la Base avant inscription 05 55 85 42 93 - Cours à partir du 12 sept. jusqu'à l'assec du lac - puis de février à juin 2023.

(2) Golf : EMS sur deux années pour une progression logique. Les créneaux présentés ici sont ceux de la 1<sup>ère</sup> année. L'inscription en 2<sup>èmes</sup> année est automatique sans démarche supplémentaire.

(3) Sports de glace : gants obligatoires non fournis / Pour le Hockey : en plus, prévoir genouillères + coudières – Le casque avec grille est fourni.

(4) Biathlon : Ski à roue et tir laser.

## 2) Les « Lundis Découvertes »

Animés par des éducateurs sportifs diplômés et créés pour les enfants de 6 et 7 ans, ils offrent la possibilité de s'initier à plusieurs activités sportives au cours d'une même saison.

La saison 2022 / 2023 est découpée en 5 périodes. Chaque période comprend un programme d'activités parmi lesquelles l'enfant en choisit une qu'il suivra pendant 6 séances. Les lieux de pratique varient suivant l'activité choisie.

L'inscription se fait par période (d'abord P1, P2, P3 – puis, à partir de janvier : P4 et P5).

Les cours ont lieu tous les lundis de 17h à 18h (voir programme page suivante).

### Les tarifs des Lundis Découvertes :

		Lundis Découvertes (pour 1 période de 6 séances)
contribuables brivistes	imposables	16,00 €
	non imposables	
contribuables non brivistes	imposables	21,00 €
	non imposables	





## LUNDIS DÉCOUVERTES 2022 / 2023

de 17h à 18h

pour les enfants nés en 2015 et 2016

### PÉRIODE 1

Lundis 12, 19 et 26 septembre 2022 / 3, 10 et 17 octobre 2022

Activités proposées	Lieux	Adresse
Cirque	Gymnase des Rosiers	rue Blanche Selva
Tennis	Complexe Gaëtan Devaud	rue Léonce Bourliaguet
Éveil natation	La Piscine	boulevard Voltaire

### PÉRIODE 2

Lundis 7, 14, 21 et 28 novembre 2022 / 5 et 12 décembre 2022

Activités proposées	Lieux	Adresse
Tennis	Salle municipale de tennis	avenue Léo Lagrange
Gymnastique	Gymnase des Rosiers	rue Blanche Selva

### PÉRIODE 3

Lundis 9, 16, 23 et 30 janvier 2023 / 20 et 27 février 2023

Activités proposées	Lieux	Adresse
Acrosport	Gymnase des Rosiers	rue Blanche Selva
Jeux Collectifs	Espace Caneton	rue Noël Boudy

### PÉRIODE 4

Lundis 6, 13, 20 et 27 mars 2023 / 3 et 24 avril 2023

Activités proposées	Lieux	Adresse
Athlétisme	Stade Lapeyre	av. du 11 Novembre 1918
Escrime	Espace Caneton	rue Noël Boudy
Jeux d'opposition	Dojo municipal	av. Léo Lagrange

### PÉRIODE 5

Lundis 15 et 22 mai 2023 / 5, 12, 19 et 26 juin 2023

Activités proposées	Lieux	Adresse
Jeux sur herbe	Complexe G. Devaud	rue Léonce Bourliaguet
Apprentissage vélo	Complexe G. Devaud	rue Léonce Bourliaguet

### 3) Les « Mercredis sportifs »

Ils permettent de s'initier à des pratiques sportives les mercredis matins ; des activités différentes étant proposées à chaque période (une période étant l'intervalle entre chaque vacance scolaire).

L'inscription se fait par période (d'abord M1, M2, M3 – puis, à partir de janvier : M4 et M5) et il est possible de s'inscrire à 2 activités.

Les lieux de pratiques varient suivant l'activité choisie.

#### Les tarifs des Mercredis Sportifs :

		Mercredis Sportifs (pour 1 période de 5 à 6 séances)	
		1 activité	2 activités
contribuables brivistes	imposables	24,00 €	38,00 €
	non imposables	12,00 €	20,00 €
contribuables non brivistes	imposables	34,00 €	53,00 €
	non imposables	16,00 €	25,00 €



#### Le transport jusqu'aux lieux des activités sportives

- **Pour M1 et M5** : un transport par bus est mis en place assurant le trajet aller-retour de la ville à la Base sportive du Causse.
  - Départ de la navette « aller » pour la Base sportive du Causse : 13h30 (gymnase Lavoisier)
  - Activités sportives
  - Départ de la navette « retour » pour Brive avec une arrivée à Brive prévue à 17h (gymnase Lavoisier)
- **Pour les cours se déroulant ailleurs qu'à la Base sportive du Causse** : les parents amènent les élèves directement sur le lieu de pratique

*ATTENTION : dans ce cas, les activités débutent à 9h pour se terminer à 11h30. L'accueil des enfants se fait dès 8h45.*



## MERCREDIS SPORTIFS 2022 / 2023

pour les enfants nés de 2008 à 2014

Période M1	14, 21, 28 sept.2022 / 5,12 et 19 octobre 2022	
	Âges	Lieux de pratique
de 9h à 10h : Tir à l'arc	2012 / 2013/ 2014	Complexe Gaëtan Devaud
de 13h30 à 17h : Voile		Base sportive du Causse

Période M2	9, 16, 23, 30 novembre 2022 / 7 et 14 déc. 2022	
	Âges	Lieux de pratique
de 9h à 10h : Cirque	2012/2013/2014	Gymnase des Rosiers
de 10h30 à 11h30 : Gymnastique		
de 9h à 10h : Hand / Basket / Jeux co.		Gymnase Jules Vallès
de 10h30 à 11h30 : Tennis de table		Complexe Gaëtan Devaud

Période M3	4, 11, 18, 25 janvier 2023 / 1 <sup>er</sup> février 2023	
	Âges	Lieux de pratique
de 9h à 10h : Tennis	2012 2013 2014	Salle municipale de tennis
de 9h à 10h : Badminton		Fronton
de 10h30 à 11h30 : Patinage		Patinoire

Période M4	22 février 2023 / 1, 8, 15, 22, 29 mars 2023	
	Âges	Lieux de pratique
de 9h à 10h : Tennis	2012 2013 2014	Salle municipale de tennis
de 9h à 10h : Basket		Gymnase des Rosiers
de 10h30 à 11h30 : Jeux d'opposition		Complexe Gaëtan Devaud

Période M5	3,10,17,24, 31 mai 2023 / 7 juin 2023	
	Âges	Lieux de pratique
de 13h30 à 17h : Voile	2012/2013/2014	Base sportive du Causse
de 14h à 15h : Disc Golf	2008/2009/2010	Parc des Perrières

- 4) **Les activités à la Base sportive du Causse** de Lissac/Couze :  
Aviron Handisport et initiations au VTT, au biathlon et à l'escalade (voir tableau page 5)  
ainsi que, uniquement pour les adultes, de l'aviron proposé sur deux cycles composés  
de 7 séances d'une durée de 2 heures (avec fourniture du matériel). L'inscription, pour  
l'aviron, se fait par cycle.

**Les tarifs de l'activité Aviron Adulte :**

Écoles se déroulant à la Base sportive du Causse		Aviron adulte (cycle de 7 séances)
contribuables "Agglo"	imposables	16,00 €
	non imposables	
contribuables "non Agglo"	imposables	21,00 €
	non imposables	



**EMS BASE SPORTIVE DU CAUSSE  
2022 / 2023**

**pour les personnes nées à partir de 2004**

DISCIPLINE	POUR QUI	JOUR DE PRATIQUE	HORAIRES DE PRATIQUE
AVIRON ADULTE  Période 1 (AUTOMNE)	2004 et +	Lundis : 5, 12, 19, 26 sept. 2022 3, 10, 17 octobre 2022	17h30 à 19h30
	2004 et +	Mercredis : 7, 14, 21, 28 sept. 2022 5, 12, 19 octobre 2022	9h30 à 11h30
AVIRON ADULTE  Période 5 (PRINTEMPS)	2004 et +	Lundi 24 avril 2023 Jeudis 4, 11 mai 2023 Lundi 22 mai 2023 Jeudi 1 <sup>er</sup> juin 2023 Lundis 5 et 12 juin 2023	17h30 à 19h30
	2004 et +	Mercredis : 26 avril 2023 3, 10, 24, 31 mai. 2023 7, 14 juin 2023	9h30 à 11h30



**ANNEXES**

## ANNEXE 1 : questionnaire de santé à remplir

### QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

(Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :**  
*Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.*  
*Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous.  
 En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?  
 Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
<b>Depuis l'année dernière</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Te sens-tu très fatigué (e) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Te sens-tu triste ou inquiet ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pleures-tu plus souvent ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Aujourd'hui**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Questions à faire remplir par tes parents**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?<br>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

## ANNEXE 2 : Le Pass'Sport



**Le PASS' SPORT** est un dispositif qui vise à aider les brivistes à accéder à une activité sportive **en club** avec une prise en charge du coût de la licence et de la cotisation en fonction des ressources du foyer.

**Pour en bénéficier, il faut :**

- être domicilié sur la commune de Brive ;
- être licencié dans un club ou une association sportive briviste ;
- remplir un dossier de demande et le déposer au Centre Communal d'Action Sociale (22 rue Berlioz à Brive / mail : [ccas@brive.fr](mailto:ccas@brive.fr)) qui étudiera chaque cas.

À noter : Ce dispositif est cumulable avec celui mis en place par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**Les écoles municipales de Sport ne sont pas concernées par ce dispositif.**